

Pourquoi vaut-il la peine de souscrire une assurance ?

Lorsque vous planifiez un voyage, vous devez penser non seulement à choisir la destination, à [acheter des billets d'avion](#) au meilleur prix et à [réserver un hébergement](#), mais aussi à vous [protéger](#) en cas de **situations imprévues qui peuvent survenir avant et pendant le voyage**. Il peut s'agir, entre autres, d'une maladie, d'un accident ou de la nécessité de recourir à une assistance dans le cadre d'activités de ski ou de natation. Si un imprévu arrive avant d'entreprendre un voyage, il peut s'avérer que le voyage préparé de longue date, et qui en plus peut s'avérer parfois coûteux, ne pourra finalement pas avoir lieu. Il en va de même pour les événements qui peuvent survenir alors que l'on est déjà en voyage. **Cela entraîne souvent des dépenses imprévues considérables**. La souscription d'une assurance vous permet d'éviter de tels frais.

Quelle assurance vaut la peine d'être souscrite ?

L'assurance est une dépense relativement mineure qui permet aux voyageurs d'avoir **l'esprit tranquille et de ne pas se faire de soucis pendant le voyage**. Vous n'avez pas à craindre, par exemple, de tomber malade ou de vous blesser durant le voyage, ce qui est particulièrement important pour les personnes voyageant avec des enfants ou des personnes âgées. [L'assurance voyage complète](#) couvre votre voyage du début à la fin. Dans le cadre de cette assurance, vous bénéficiez d'une assurance responsabilité civile (RC), d'une assurance accidents personnels (AAP), de la prise en charge des frais médicaux et de nombreux autres types de protection, par exemple la couverture des coûts des opérations de sauvetage en mer et en montagne.

Vous devriez également envisager de souscrire une [assurance annulation de voyage](#). Ce type de **protection est effectif à partir du moment où vous souscrivez l'assurance jusqu'au moment où vous partez en voyage** (vous trouverez des informations détaillées dans les conditions particulières de l'assurance annulation de voyage). En fonction de son étendue, l'assurance annulation prévoit le **remboursement des frais engagés pour l'achat de billets de voyage ou pour la réservation d'un logement** dans le cas où le voyage prévu ne peut avoir lieu. Attention ! Ce type d'assurance **ne peut être souscrit que lors de la réservation de billets d'avion via eSky**.

Quels sont les avantages de l'assurance ?

Il est intéressant de souscrire une assurance avant tout **pour avoir l'esprit tranquille**. Partir en vacances, même si c'est un voyage court de quelques jours, doit seulement **vous apporter détente et impressions positives inoubliables**. Il est donc bon de ne pas s'inquiéter, avant ou pendant le voyage, d'un éventuel événement inattendu qui pourrait entraîner de grosses dépenses imprévues, une blessure ou une maladie. En outre, lorsque vous réservez des voyages plus lointains et plus coûteux, par exemple aux Caraïbes, en Amérique ou en Asie, cela vaut la peine de vous protéger au cas où le voyage n'aurait finalement pas lieu.

Par conséquent, votre assurance voyage vous apporte **la tranquillité d'esprit, que ce soit au moment de la planification de votre voyage** pur bonheur de découvrir de nouveaux lieux magiques et de pouvoir enfin vous détendre loin de chez vous.

Il est important de noter que [l'assurance voyage](#) et [l'assurance annulation](#) de voyage sont toutes deux **des solutions peu coûteuses**, et que leur couverture étendue vous permet **d'éviter d'encourir des frais souvent très importants** qui peuvent survenir avant et pendant le voyage.

Est-ce que cet article vous a fourni les informations que vous recherchez ?

[Oui](#) | [Non](#)